



Ecole
NOTRE-DAME
DE LIESSE maternelle
primaire
SKOL ITRON-VARIA A LID

2, RUE DES ÉCOLES - 29290 SAINT-RENAN - TÉL. 02 98 84 33 27
E-mail : direction@liesse.fr - Site Internet : liesse.fr



Bulletin d'informations – Mars 2013 :

Les dates importantes du mois :

Du lundi 11 mars au vendredi 15 mars (classe de PS B) et le lundi 11 et le mardi 12 mars (classe de PS C) : absence des enseignantes Anne Le Gac et Katell Simler qui sera en stage de formation continue. Elles seront remplacées par Jérôme Cabon et Stéphanie Le Bihan.

Lundi 11 mars, classe de PS/MS/GS bilingue (matin) : Animation d'éducation à l'environnement avec l'association An oaled (animation financée par la CCPI) 2^{ème} séance sur 3 (séance annulée en février). Le thème de cette séance sera les 5 sens et le bois en hiver.



Lundi 11 mars, classe de CM2 B, après-midi : première séance de voile scolaire sur le lac de Ty Colo.

Mardi 12 mars, classes de GS A, GS B, GS/CP/CE1 bilingue : 6^{ème} séance sur 15 séances d'animation. Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet pour les classes de GS : éveil musical et corporel) – Projet pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue : découverte de la musique celtique. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

Jeudi 14 mars, classes de PS : suite des visites médicales pour les élèves nés en 2009 (familles prévenues individuellement par courrier).

Jeudi 14 et vendredi 15 mars, classe de CM2 A, après-midi : première séance de voile scolaire sur le lac de Ty Colo.

Jeudi 14 mars, classes de CP B et de CE1 B : dernière séance de piscine et test de flottabilité pour les élèves.

Définition du test de flottabilité : « Apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans présenter de signe de panique, sur un parcours de 20 mètres, habillé de vêtements propres (tee-shirt et, si possible, pantalon léger, de pyjama par exemple,) et muni d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur avec passage sous une ligne d'eau, posée mais non tendue. En piscine, le départ est réalisé à partir d'un tapis flottant disposé sur l'eau, par une chute arrière volontaire. En milieu naturel, le départ est effectué de la même manière à partir d'un support flottant. Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80. »



Vendredi 15 mars, classes de PS/MS/GS bilingue et GS/CP/CE1 bilingue : séance de théâtre bilingue.

Vendredi 15 mars, classe de CM1/CM2, après-midi : première séance de voile scolaire sur le lac de Ty Colo.

Vendredi 15 mars, classes de CPA, CP B et CE1 A - 4^{ème} séance sur 15 : Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet des classe de CP : musiques celtiques – Projet de la classe de CE1 A : rythmes et percussions – construction d'instruments. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

Lundi 18 mars, classes de PS/MS/GS bilingue et GS/CP/CE1 bilingue (matin) : séance de cinéma en breton au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Les dessins animés projetés seront projection de « Ar gruffalo » et de « ar yeti ». La participation financière des familles sera de 2 euros (facturation sur la note du troisième trimestre – participation APEL par enfant 0,50 euros). Informations complémentaires : <http://www.daoulagad-breizh.org/films-2013.html>



Lundi 18 mars, classe de GS/CP/CE1 bilingue (après-midi) : Animation d'éducation à l'environnement avec l'association An oaled (animation financée par la CCPI) 2^{ème} séance sur 3 (séance annulée en février). Le thème de cette séance sera les 5 sens et le bois en hiver. *Prévoir les bottes et une tenue adaptée au temps.*

Lundi 18 mars, classe de CM2 B, après-midi : 2^{ème} séance de voile scolaire sur le lac de Ty Colo.

Mardi 19 mars, classes de GS A, GS B, GS/CP/CE1 bilingue : 7^{ème} séance sur 15 séances d'animation. Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet pour les classes de GS : éveil musical et corporel) – Projet pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue : découverte de la musique celtique. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

Mardi 19 mars, classes de CP/CE1 et CE1 B : 4^{ème} séance du projet classe à PAC, danse. Les 2 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec une artiste danseuse professionnelle, Rozenn Dubreuil. Les enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail au festival FouDT à Quimper et à leurs parents à l'espace culturel.

Jeudi 21 mars, classe de CM2 A, après-midi : 2^{ème} séance de voile scolaire sur le lac de Ty Colo.

Jeudi 21 mars, classes de CP A et de CE1 A : première séance piscine.

Jeudi 21 mars, classes de CE2 A, CE2 B et CE2 C : 1^{ère} séance du projet classe à PAC, hip hop. Les 3 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec des artistes de la Compagnie Moral Soul. Les enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail à leurs parents le vendredi 14 juin à l'espace culturel.



Vendredi 22 mars, élèves de CM2 (matin ou après-midi selon les classes) : demi-journées de liaison CM2-collège et de formation aux premiers secours.

Vendredi 22 mars, classe de MS A, après-midi : seconde séance de poney à Guilers.

Vendredi 22 mars, classe de CM1/CM2, après-midi : 2^{ème} séance de voile scolaire sur le lac de Ty Colo.



.../...

Vendredi 22 mars, classes de CPA, CP B et CE1 A - 6^{ème} séance sur 15 : Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet des classes de CP : musiques celtiques – Projet de la classe de CE1 A : rythmes et percussions – construction d'instruments. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

Samedi 23 mars, de 9h à 12h : matinée Portes ouvertes de l'école (informations complémentaires à venir dans une prochaine circulaire). Toutes les familles sont invitées à y participer.

Dimanche 24 mars, 10h30, Eglise Notre Dame de Liesse : messe des familles et demande des élèves de CM1 pour participer à leur première eucharistie.

Lundi 25 mars, classe de CM2 B, après-midi : 3^{ème} séance de voile scolaire sur le lac de Ty Colo.



Mardi 26 mars, classe de CP/CE1 : Animation d'éducation à l'environnement avec l'association Eau et rivière (animation financée par la CCPI) 1^{ère} séance sur 3. Les thèmes de cette séance seront « Pêche des bêtes de la rivière de L'Ildut au lac Ty Colo » puis « Exploitation en classe, reconnaissance, dessins, cartes d'identité des bêtes ». *Prévoir les bottes, une tenue adaptée au temps et un pique-nique.*

Mardi 26 mars, classes de GS A, GS B, GS/CP/CE1 bilingue : 8^{ème} séance sur 15 séances d'animation. Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet pour les classes de GS : éveil musical et corporel) – Projet pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue : découverte de la musique celtique. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*



Mardi 26 mars, ensemble des élèves de CE2 : examen du permis piéton en présence des policiers municipaux.

Mardi 26 mars, opération APEL : passage des camions poubelle pour récupérer les journaux. Les familles peuvent les déposer tous les jours soit dans le hall d'entrée de l'école maternelle ou à l'entrée de l'école primaire (les journaux sont à déposer dans les bacs de collecte en vrac sans ficelle, sans carton, sans magazine).



Jeudi 28 mars, classe de CE1B : Animation d'éducation à l'environnement avec l'association Eau et rivière (animation financée par la CCPI) 1^{ère} séance sur 3. Les thèmes de cette séance seront « Pêche des bêtes de la rivière de L'Ildut au lac Ty Colo » puis « Exploitation en classe, reconnaissance, dessins, cartes d'identité des bêtes ». *Prévoir les bottes, une tenue adaptée au temps et un pique-nique.*

Jeudi 28 mars, classes de CE2 A, CE2 B et CE2 C : 2^{ème} séance du projet classe à PAC, hip hop. Les 3 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec des artistes de la Compagnie Moral Soul. Les enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail à leurs parents le vendredi 14 juin à l'espace culturel.

Jeudi 28 mars, classes de CP A et de CE1 A : seconde séance piscine.

Jeudi 28 mars, classe de CM2 A, après-midi : 3^{ème} séance de voile scolaire sur le lac de Ty Colo.

Vendredi 29 mars, classe de CE1A : Animation d'éducation à l'environnement avec l'association Eau et rivière (animation financée par la CCPI) 1^{ère} séance sur 3. Les thèmes de cette séance seront « Pêche des bêtes de la rivière de L'Ildut au lac Ty Colo » puis « Exploitation en classe, reconnaissance, dessins, cartes d'identité des bêtes ». *Prévoir les bottes, une tenue adaptée au temps et un pique-nique.*

Vendredi 29 mars, toutes les classes de l'école, matin (élèves de cycle 1 et de cycle 3) ou après-midi (élèves de cycle 2) selon les classes : Temps fort pastoral autour de Pâques, du carême avec Brigitte et Jean-Paul Artaud.

Informations : <http://jpbartaud.free.fr/index.htm> et surtout http://jpbartaud.free.fr/spectacle_ecole.htm

Vendredi 29 mars, classe de CM1/CM2, après-midi : 3^{ème} séance de voile scolaire sur le lac de Ty Colo.

Vendredi 29 mars, classe de MS B, après-midi : seconde séance de poney à Guilers.



Vendredi 29 mars, élèves de CE2, après-midi :

seconde séance de théâtre à l'Alizée à Guipavas. Cette séance de théâtre sera exceptionnelle. Il s'agit d'un spectacle en tournée nationale du Petit Prince. Liens et informations complémentaires : <http://jeanblondeauproduction.com/le-petit-prince.php> ; <http://www.lepetitprince.com/oeuvre/phenomene/sur-les-planches/>
Le coût de cette animation sera de 14,5 euros par enfant. L'APEL financera 3,5 euros. La participation financière des familles sera de 11 euros (facturation sur la note du troisième trimestre)

En route vers l'Ethiopie
Spectacle inter'actif
...du soleil pour ouvrir nos yeux
à la beauté du monde !...

Brigitte et Jean-Paul ARTAUD
1 heure en **chansons** et en **images**
Partons à la rencontre d'enfants au village de Mutti.
Leur envie de vivre et leurs sourires sont contagieux !
Nous découvrons leur quotidien
et quelques aspects de la culture éthiopienne,
comme la préparation de l'injéra, le marché, la danse...

Autres informations pour le mois d'avril : lundi 1 avril, lundi de Pâques : pas de cours, **mardi 2 avril, élèves de CE2 :** remise du permis piéton en mairie, **mercredi 3 avril :** pas d'école

Les travaux durant les vacances d'hiver :

Sur le site de l'école maternelle, le plafond du couloir d'entrée dont les lumières et l'isolation a été entièrement refait. C'est la première phase des travaux. Prochainement, le couloir d'entrée va revêtir de nouvelles couleurs (nous recherchons des bonnes volontés pour des temps de peinture – contact : direction@liesse.fr). Et durant les prochaines vacances, le sol du hall d'entrée sera refait (asphalte remplacé par une dalle et du carrelage). Avant la fin mars, un trottoir sera créé et un puits perdu recréé sur le parking au niveau de la mare-piscine pour résoudre définitivement ce problème.

Sur le site de l'école primaire, une porte DAS (dispositif actionné de sécurité) a été installée entre le hall d'entrée et l'escalier de secours (normes incendie).

Des parents de l'APEL ont travaillé durant toutes les vacances pour réaménager, nettoyer et peindre la salle dite des mamies et des bénévoles. Ils ont aussi peint une partie du couloir du second étage et les 2 toilettes du 1^{er} et second étage.

Ces travaux de peinture dans les toilettes achèvent un travail de 6 mois de bénévoles qui ont refait complètement l'ensemble des WC du bâtiment principal.

Enfin, suite aux contrats pour améliorer la sécurité mis en place l'an dernier, la vérification annuelle de l'ensemble des installations électriques a été faite par un bureau de contrôle sur l'ensemble de l'établissement.

Enquête sur les rythmes scolaires et point sur l'avancement du dossier :

Le mois de mars sera encore un mois de concertation entre les membres de la communauté éducative de l'école, les services de la DDEC, l'éducation nationale et surtout avec les élus de Saint-Renan. A l'issue de ce mois, les décisions devraient être prises.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous remercions de répondre à l'enquête complémentaire qui nous permettra de bien connaître l'impact de l'école le mercredi et les services à mettre en place dans le respect des finances publiques.



Enquête à compléter :

<https://docs.google.com/forms/d/1oGiJjcJfHSbf9JV4jUvtmVGLSWYxVsGCRgXJ8vXFr7I/viewform>

Extrait du dernier compte-rendu du conseil d'administration d'APEL – intervention du directeur sur l'évolution des rythmes scolaires :

« M. Le Directeur précise que le décret ne s'applique obligatoirement qu'aux écoles publiques. Dans ce contexte qui offre au privé une certaine liberté d'application, il indique que les écoles privées entendent ne prendre du texte que les côtés positifs afin d'en laisser les contraintes de côté. Il rappelle que deux dérogations sont possibles dans la mise en place de cette réforme :

- Dérogation quant à sa date d'application : rentrée scolaire 2013 ou rentrée scolaire 2014. Les élus sont favorables pour une mise en place du changement de rythme scolaire dès la rentrée 2013, pour pouvoir bénéficier de la participation financière prévue à cet effet, pour montrer une image dynamique de la commune et surtout pour mieux respecter le rythme de l'enfant. Cependant, il existe des problèmes liés à l'accueil des enfants (1000 enfants scolarisés sur Saint-Renan) qui expliquent qu'ils pourraient décider d'une mise en pratique que pour la rentrée scolaire 2014.

- Dérogation sur le samedi matin pour la demi-journée d'école supplémentaire : Les élus semblaient initialement plus favorables au samedi matin. Suite au travail avec l'école Notre Dame de Liesse et les écoles publiques, l'hypothèse du mercredi est maintenant travaillée par les élus.

M. Florent BÉGOC a présenté les 4 scénarios possibles pour la prise en compte de la réforme à l'école Notre Dame de Liesse.

L'École Notre Dame de Liesse souhaite et sera prête à mettre en œuvre la réforme dès 2013. Si les élus décident un report à la rentrée 2014, l'école sera probablement contrainte d'attendre aussi la rentrée 2014. Cependant, les enseignants jugeant que la situation actuelle n'est pas favorable aux enfants, une solution transitoire sera recherchée pour essayer d'améliorer la semaine de 4 jours. »

Rythme scolaire et horaires de l'école, du collège :

L'enquête réalisée en janvier et février a confirmé que la très grande majorité de la communauté éducative (parents, enseignants, personnel) pensait que les horaires actuelles étaient les plus favorables et qu'ils convenaient de conserver des horaires indiqués entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

Cependant quelques familles ayant des élèves au collège et à l'école primaire, on fait part de leur demande d'horaires identiques entre le collège et l'école.

Les horaires de 2 structures sont déjà en phase mais des contraintes règlementaires, d'organisation et le respect des rythmes de jeunes enfants ne permettent pas d'avoir des horaires parfaitement identiques.

- Les temps obligatoire de scolarisation d'un enfant de primaire et de collège sont différents.
- *Pourquoi ne pas commencer à 8h25 comme au collège ?* Actuellement, l'accueil en maternelle dans les classes commence à 8h30. Il y a donc déjà peu de décalage. Commencer à 8h25 demanderait à faire l'accueil entre 8h15 et 8h25. Le respect des rythmes des enfants, surtout pour les plus jeunes, nous conduit à rejeter sans hésitation cette hypothèse.
- *A midi, ce serait bien que les enfants du primaire et du collège terminent en même temps !* C'est impossible. Nous avons fait le choix d'avoir une cantine commune entre l'école et le collège. Le fait de produire chaque jour entre 900 et 1000 repas, nous permet d'avoir des repas d'une plus grande qualité pour tous (tout est produit dans les cuisines, nous contrôlons toute la chaîne de production et l'achat des matières premières, nous avons pu recruter du personnel de qualité, bien formé). Si l'école avait une cantine autonome, elle aurait été contrainte de confier la restauration à une société de restauration collective comme de nombreuses écoles primaires. D'autre part, cette cuisine commune permet d'abaisser au maximum le coût de revient d'un repas à 4 euros et donc de réduire au maximum le coût du repas facturé aux familles qui est l'un des plus bas du département en école primaire privée. A titre de comparaison, pour les écoles publiques de la commune (environ 250 repas par jour), le coût de revient d'un repas est de 9 euros. Le fait d'avoir une cantine commune est un réel avantage pour tous. Elle impose cependant la contrainte que les enfants du primaire commencent à manger et soient servis avant l'arrivée des collégiens.
- Enfin, pour des questions de sécurité routière bien évidentes, il est plus sécurisant de faire rentrer les enfants du primaire et du collège avec un peu de décalage.



En conclusion, à la vue de ses éléments et des résultats de l'enquête qui avaient indiqué que la très grande majorité de la communauté éducative était satisfaite des horaires actuels, il est déjà décidé que les horaires actuels de l'école resteront : début des cours à 8h40 – fin de journée à 16h30 ou 16h35. A l'heure de midi, les horaires entre le collège et l'école resteront en décalage pour le bon fonctionnement du service de restauration, le confort de la grande majorité des enfants de l'école.

Des temps périscolaires à l'école Notre Dame de Liesse, ça existe déjà et ça fonctionne !

La réforme de 4,5 jours prévoit la mise en place de temps périscolaires dans les écoles. Pour notre école, suite à une réflexion engagée l'an dernier, des temps périscolaires sont déjà en place à l'heure de midi pour les élèves de CE1 au CM2 de 12h30 à 13h15.

Ces temps périscolaires ont radicalement changé les temps de récréation après le self. Le nombre d'accidents scolaires a chuté significativement, les problèmes de disciplines sont devenus très exceptionnels. Les enfants participent avec entrain et dynamisme à ces temps qui, en permettant aux élèves de se détendre et d'être bien à l'école, ne peuvent que favoriser les apprentissages en classe ensuite.

Ces ateliers périscolaires sont organisés par Marie Rouxel, monitrice éducative et Mélanie Capitaine avec une dizaine de personnels de l'école, de bénévoles d'association.

Des activités d'arts visuels, de karaoké, de groupes musicaux, de ping-pong, de football, de handball, d'informatique, d'ateliers de lecture, de jeux collectifs, de babyfoot et quelquefois de séances vidéo sont proposées aux élèves durant ces temps.

Les élèves s'inscrivent librement. Certains élèves préfèrent ne pas y participer pour pouvoir jouer, discuter avec leur copain, se reposer.



Nous sommes toujours à la recherche de parents, grands-parents bénévoles pour animer un ou 2 ateliers supplémentaires. N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Rouxel : monitrice@liesse.fr

Ces ateliers périscolaires demandent l'investissement de bénévoles, du personnel de l'école et des investissements financiers en achats de matériel ou en paiement d'heures complémentaires pour le personnel. Les premiers résultats de ces temps périscolaires ne font que nous conforter dans nos orientations. Réussir en classe, bien apprendre, nécessite que les élèves en arrivant en classe soient bien à l'école, aient eu le temps à midi de se détendre, de pratiquer des activités de loisirs et d'éveil.

En ce mois de mars, sur ce temps de midi, en complément, nous allons commencer une nouvelle expérimentation en liaison directe avec les services du ministère de l'éducation nationale afin d'améliorer encore l'accueil des enfants.

Cette expérimentation a déjà été menée dans des écoles du département du Nord avec succès et de nombreux retours positifs des enfants, des personnels, des enseignants des écoles.

L'école Notre Dame de Liesse est la première école de l'enseignement catholique de France à mettre en place cette proposition. Ce projet doit permettre de rendre l'école plus accueillante pour tous les élèves, de développer les compétences civiques des enfants et complétera notre éducation contre toutes les petites incivilités.

Le mois de mars verra donc l'ouverture sous le préau aménagé d'un « espace ludique en milieu scolaire ». Vous trouverez dans les 2 pages suivantes une présentation du dispositif (annexe).



Actualité du site internet : voir <http://liesse.fr>